



## **CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE** **Séance du lundi 7 juillet 2014**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

### **Le lundi 7 juillet 2014 à 20 Heures 30 Minutes**

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

**Etaient présents** : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. DESCAMPS, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme HUGO-TRANZER (via skype).

**Absents excusés** : Mme GOMBERT.

**Secrétaire de séance** : M. DESCAMPS.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 2 juin 2014.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point numéro VII à l'ordre du jour concernant un logement. Ce point supplémentaire est accepté par les membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Dominique GERNAY qui présente tous ses remerciements à Monsieur le Maire ainsi qu'au conseil municipal pour la cérémonie du 10 juin dernier.

Intervention en début de séance de Monsieur GIROUD, Président de la Communauté de Communes, Président du Parc naturel régional et Maire de Vallangoujard.

Monsieur Giroud rappelle ce que représente la Communauté de Communes, ses compétences et son rôle envers les communes.

Plus d'actions communautaires sont réalisées et plus la participation de l'Etat est importante.

### **I- FIBRE OPTIQUE.**

Monsieur le Maire rappelle l'importance de la fibre optique (réseaux de communication électronique) dans notre village.

La Communauté de Communes prend en charge la gestion de ce projet.

Le département, quant à lui, a décidé de créer un syndicat mixte regroupant les Communautés de Communes concernées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'accepter et de donner compétence à la Communauté de Communes pour adhérer à ce syndicat mixte.

## **II- SYNDICAT DES EAUX.**

Rapport VEOLIA 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur le syndicat des eaux Ennery-Hérouville-Livilliers.

346 nouveaux compteurs ont été posés en 2013, il en reste 104 à poser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'adopter le rapport annuel 2013 présenté par VEOLIA.

## **III- LOI ALUR.**

Monsieur le Maire rappelle que la loi alur a été promulguée le 24 mars 2014.

C'est une loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ainsi que la caducité des Plans d'Occupation des Sols (POS) au 31 décembre 2015.

Toutefois, si une procédure de révision en vue de transformer le POS en PLU a été engagée avant cette date, le délai est reporté au 27 mars 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un intervenant pour travailler sur ce dossier complexe.

## **IV- CARTE TRANSPORT SCOLAIRE 2014/2015.**

Monsieur le Maire rappelle les différentes catégories de titre de transport scolaire pour l'année 2014/2015 :

- Transport au collège d'Auvers-sur-Oise.
- Transport au Lycée Pissaro de Pontoise ou tout autre établissement secondaire du secteur scolaire de Pontoise (ligne régulière) : carte Optile.
- Transport pour tout autre établissement du secondaire, hors secteur scolaire : carte IMAGINE'R pour 2 zones.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide pour l'année 2014/2015 et pour les élèves mineurs habitant Hérouville :

- Une participation de 45 € pour la carte Optile (Pontoise) et pour les cartes de transport au collège d'Auvers-sur-Oise.
- Une participation de 100 € pour les cartes IMAGINE'R 2 zones (élèves affectés dans des établissements hors secteur scolaire de Pontoise).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de reconduire cette aide accordée aux familles.

## **V- HONORARIAT MONSIEUR SINGEOT.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide la demande d'honorariat pour Monsieur SINGEOT.

## **VI- VIDEOPROTECTION.**

Monsieur le Maire rappelle qu'une société s'est déplacée sur la commune afin de déterminer les points d'entrées et de sorties du village et il est envisagé l'implantation de caméras à ces points stratégiques.

La gestion et le financement de cette société est détenue par la Communauté de Communes.

L'étude est en cours.

## **VII- LOGEMENT.**

Un logement en location situé au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne mairie était jusqu'à maintenant loué à du personnel enseignant comme logement de fonction.

Or, depuis le changement de statut d'instituteur à professeur des écoles, le logement de fonction ne fait plus parti de ces attributions d'office. Il convient donc d'étendre l'attribution de cette location à toute personne recherchant un logement.

Une commission a été créée afin de choisir le nouveau locataire.

Elle sera composée de M. Baert, M. Chauvin, Mme Collas, M. Lecomte, M. Pierrat et Mme Renaud.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide l'attribution de ce logement à toute personne recherchant une location indépendamment de son statut vis-à-vis de l'éducation nationale.

## **VIII- QUESTIONS DIVERSES.**

- 1) **Spectacle clown et magie** : Installation d'un chapiteau du 30 septembre au 5 octobre 2014 sur le rond-point vers Livilliers.
- 2) **Fête cantonale** : Elle aura lieu le Dimanche 14 septembre 2014 à Hérouville en face du château. Des gaufres sont prévues et Monsieur CHAUVIN sera capitaine.
- 3) **Planning** : Etablissement du tableau des congés d'été et des permanences de la Maison du Village.
- 4) **Travaux rue Georges Duhamel** : Travaux en cours d'achèvement. Dès que les bandes blanches de la rue seront faites, le passage piéton sera déplacé en face du dépôt de verre. Puis, passage en zone 30 km/h avec installation de ces panneaux de signalisation. L'enregistrement effectué par un système de mesure de vitesse et comptage sur 8 jours a relevé le passage de 16 000 véhicules légers et 480 camions pour une vitesse comprise entre 50 et 70 km/h avec des pointes à 80 km/h.
- 5) **Travaux Eglise** : Des tuiles ont été remplacées sur la toiture de l'Eglise versant sud. Une étude est en cours pour envisager des travaux pour permettre la suppression des étais de soutènement.
- 6) **Travaux école** : Des travaux vont être réalisés durant l'été, à savoir, la verrière du hall de l'école va être remplacée et les peintures des couloirs et des boiseries refaites.
- 7) **Secrétariat de mairie** : Une commission d'embauche est constituée pour le recrutement du mi-temps. A savoir, M. Baert, M. Lebecq, M. Lecomte, Mme Oliveira, M. Pierrat et Mme Renaud.
- 8) **Commission communale des impôts** : Liste des personnes désignées pour siéger à la commission communale des impôts directs.
- 9) **Service technique** : Recrutement d'un jeune au mois d'août afin de pallier aux congés des agents du service technique.
- 10) **Arrêté de pouvoir de police du Maire** : Un arrêté a été pris le 26 juin 2014. Les pouvoirs de police spéciale en matière de voirie et de gestion des déchets ménagers ne seront pas transférés au Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron.
- 11) **Rentrée scolaire** : A la rentrée de septembre 2014, les effectifs de l'école maternelle sont les suivants : très petite section : 5, petite section : 17, moyenne section : 17, grande section : 12 soit 51 élèves.  
Les effectifs des écoles primaires sont les suivants : CP : 16, CE1 : 26, CE2 : 22, CM1 : 20 et CM2 : 10 soit 94 élèves. Ce qui fait 145 élèves pour le RPI.

**Rappel des TAP** : Maternelle Hérouville : tous les jours 15h45-16h20, Primaire Livilliers : jeudi après-midi et Primaire Génicourt : mardi après-midi.

Pour la rentrée 2014/2015, la cantine, la garderie, l'étude et les TAP seront facturés au forfait.

Un enfant absent plus de 4 jours et sur présentation d'un certificat médical, la famille sera remboursée en fin de période scolaire.

La garderie sera transférée dans le dortoir et le dortoir installé dans le préfabriqué.

Une étude surveillée sera assurée à Hérouville à partir de la rentrée pour une capacité d'accueil comprise entre 12 et 15 enfants.

- 12) **Participation citoyenne** : Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Chastan (lieutenant de la gendarmerie d'Auvers-sur-Oise), le protocole participation citoyenne a été signé le 3 juillet 2014.
- 13) **Machine à affranchir** : Un contrat est passé pour une location d'une machine à affranchir.
- 14) **Compte-rendu de la fête champêtre du 21 juin 2014** : Elle s'est très bien déroulée sous un beau soleil. Très bonne participation tant pour l'organisation de la fête que pour la tenue des stands.
- 15) **Téléphonie + internet** : Une étude est en cours afin de réduire les coûts mensuels.

Pas de conseil municipal en août, le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 8 septembre 2014.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 30 Mn.**

Le Maire  
**Eric BAERT,**

The image shows the official seal of the Municipality of Hérouville, Val-d'Oise. The seal is circular with the text "MAIRIE D'HEROUVILLE" at the top and "95300 (VAL-D'OISE)" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure on horseback. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Eric Baert".